

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à projets pour les quartiers et les villages de Sion

La Ville de Sion alloue un budget de 35 000 francs pour soutenir le vivre-ensemble et renforcer la cohésion sociale dans les quartiers et les villages. Les personnes intéressées à mettre sur pied un projet local qui répond à ces critères sont appelées à déposer un dossier d'ici au 30 avril 2025.

Pour attribuer ce montant en 2025, la Ville de Sion lance un appel à projet dans les quartiers et les villages sédunois. Les personnes intéressées à mettre sur pied un projet au sein de leur quartier ou de leur village ont jusqu'au **30 avril** pour déposer une demande de soutien pour un projet participatif à la coordination des quartiers de la Ville. Le formulaire de demande de soutien financier, disponible sur le site de la Ville, doit être cosigné par le comité de l'association du quartier ou du village concerné. Ce dernier en valide ainsi le bien-fondé.

Les projets déposés seront examinés par la commission ad hoc des maisons de quartiers. S'ils sont retenus, leurs porteurs seront conviés à le présenter devant la commission qui décidera du soutien financier à accorder. Les projets doivent être d'intérêt collectif, contribuer à améliorer la vie du quartier ou du village et renforcer la cohésion sociale. Ils doivent être réalisés dans un délai de deux ans. La mise en œuvre et le suivi sont assurés par les porteurs du projet. Au terme de l'exercice, un bilan doit être remis à la Ville.

Sion, le 11 février 2025

Personnes de contact :

- Christelle Siéro-Fardel, conseillère municipale en charge de la cohésion sociale
c.sierro@sion.ch
- Céline Roduit Arlettaz, cheffe du service de la cohésion sociale
027 324 14 11 ; c.roduit@sion.ch
- Sylvie Cliche, coordinatrice des quartiers et des villages
027 324 15 94; s.cliche@sion.ch